

Secteurs patrimoniaux de l'arrondissement de La Cité-Limoilou (hors du Vieux-Québec)
Sous la juridiction de la **Commission d'urbanisme et de conservation de Québec (CUCQ)**

A Recueil de photographies récentes du bâtiment (voir croquis 1)

- Vue d'ensemble du bâtiment visé incluant sa façade avant.
- Vues de toutes les façades touchées par les travaux.

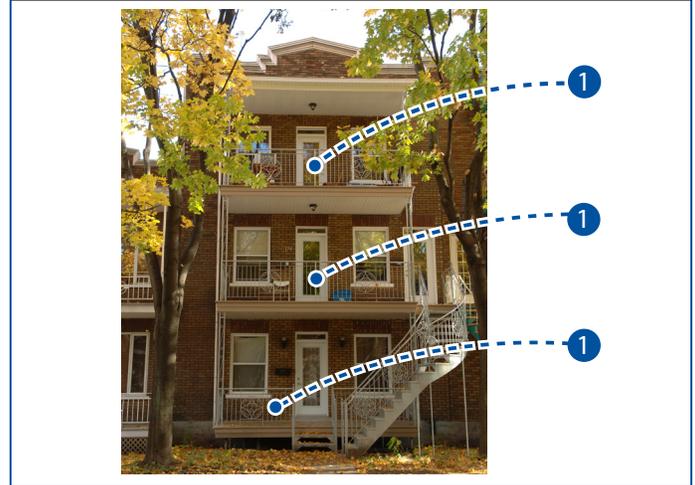


Les **documents de soumission** écrite préparés par les entrepreneurs en construction sont généralement **insuffisants**. Les modèles de garde-corps et des colonnes ne sont généralement pas illustrés. Pour soutenir une demande de permis, ils doivent être complétés par des documents qui précisent les informations manquantes.

B Description écrite et illustrée des nouveaux garde-corps (voir croquis 2)

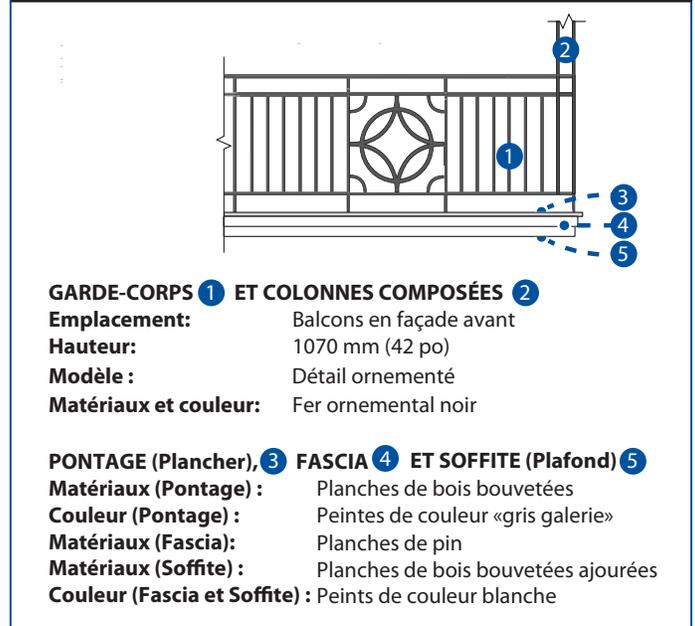
- Emplacements
- Hauteur
- Modèle de garde-corps
- Modèle de colonnes ou d'équerres
- Matériaux et couleur :
 - des garde-corps
 - des pontages (planchers)
 - des soffites (plafonds)
 - des fascias

Exemple de vue d'ensemble (photo) du bâtiment dans son contexte



Croquis 1

Exemple d'une description écrite et illustrée à l'échelle nouveaux garde-corps



Croquis 2

suite au verso →

MISE EN GARDE

Le présent document est un instrument d'information. Son contenu n'engage pas la responsabilité de la Commission qui doit tenir compte du Règlement R.V.Q.1324 et demeure souveraine dans l'exercice de son pouvoir discrétionnaire.

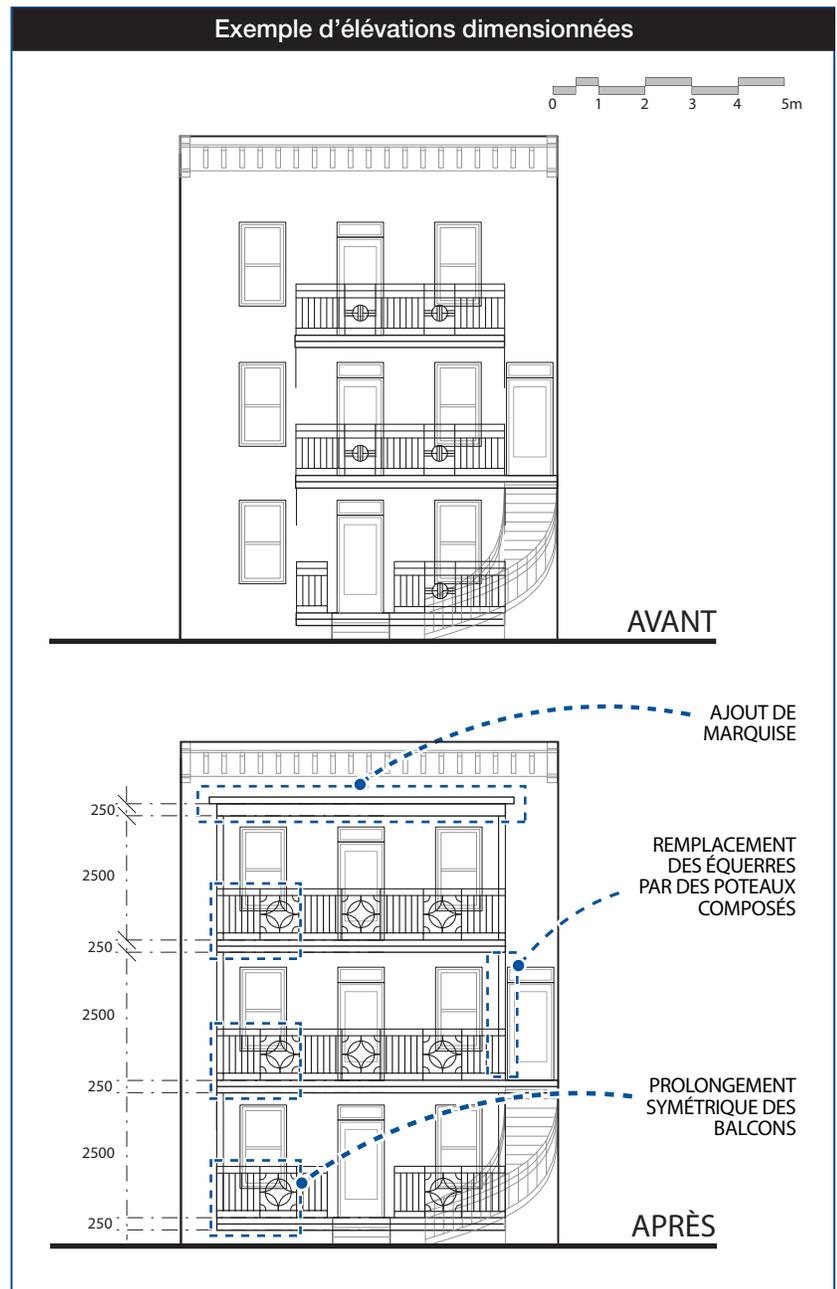
Pour plus de renseignements, communiquez avec la Division de la gestion du territoire de votre arrondissement ou visitez le www.ville.quebec.qc.ca/travauxurlapropriete

Secteurs patrimoniaux de l'arrondissement de La Cité-Limoilou (hors du Vieux-Québec)
Sous la juridiction de la **Commission d'urbanisme et de conservation de Québec (CUCQ)**

Dans le cas de modifications aux dimensions, les documents suivants doivent également être fournis :

Élévation à l'échelle et dimensionnée des travaux projetés
(voir croquis 3)

- Élévations projetées de chaque façade visée par les travaux permettant de juger des alignements



Croquis 3

suite au verso →

MISE EN GARDE

Le présent document est un instrument d'information. Son contenu n'engage pas la responsabilité de la Commission qui doit tenir compte du Règlement R.V.Q.1324 et demeure souveraine dans l'exercice de son pouvoir discrétionnaire.

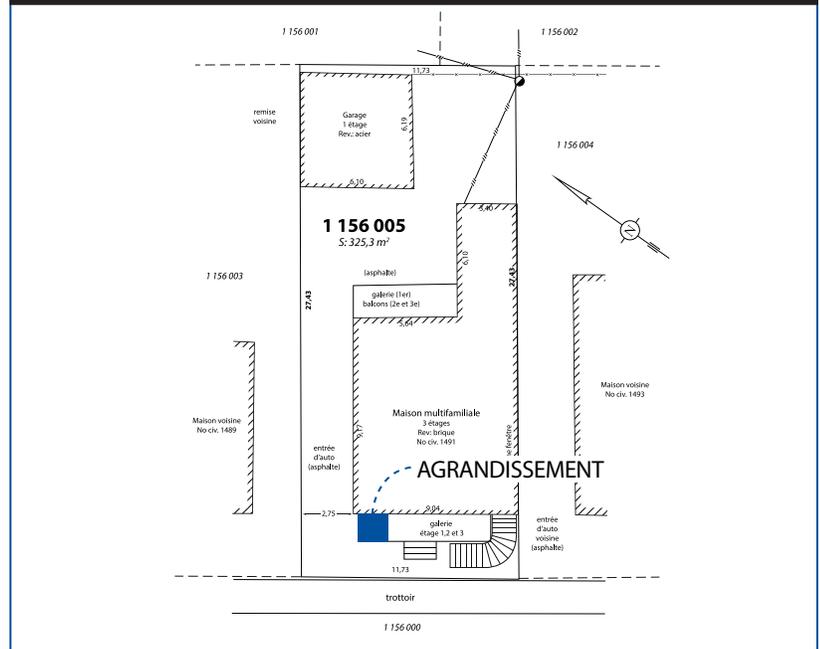
Pour plus de renseignements, communiquez avec la Division de la gestion du territoire de votre arrondissement ou visitez le www.ville.quebec.qc.ca/travauxurlapropriete

Secteurs patrimoniaux de l'arrondissement de La Cité-Limoilou (hors du Vieux-Québec)
Sous la juridiction de la **Commission d'urbanisme et de conservation de Québec (CUCQ)**

D Plans à l'échelle et dimensionnés des travaux projetés

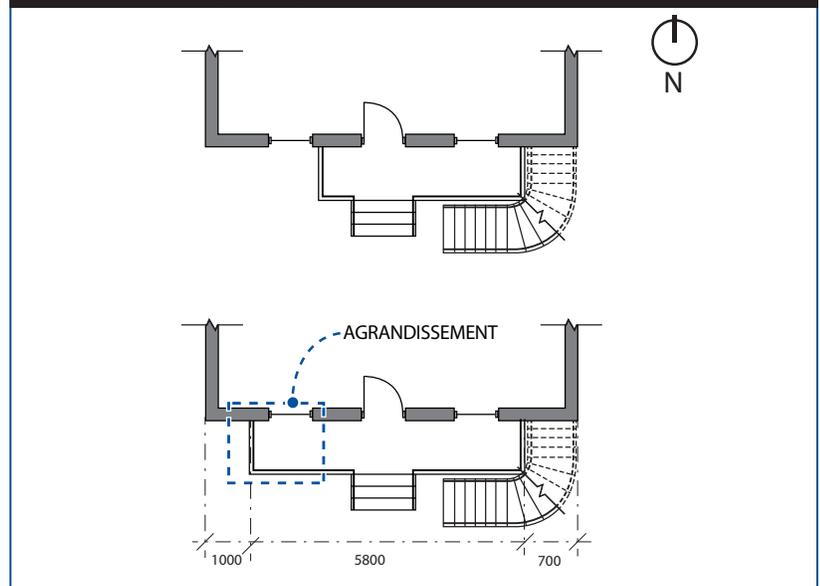
- Certificat de localisation permettant de situer les travaux (*voir croquis 4*)
- Plans projetés de la zone touchée par les travaux (*voir croquis 5*)

Exemple de certificat de localisation situant les travaux



Croquis 4

Exemple de plans à l'échelle et dimensionnés



Croquis 5

MISE EN GARDE

Le présent document est un instrument d'information. Son contenu n'engage pas la responsabilité de la Commission qui doit tenir compte du Règlement R.V.Q.1324 et demeure souveraine dans l'exercice de son pouvoir discrétionnaire.

Pour plus de renseignements, communiquez avec la Division de la gestion du territoire de votre arrondissement ou visitez le www.ville.quebec.qc.ca/travauxurlapropriete